



2 Régions
2 ARS
2 Dépt.



Outre-Mer
Réunion
Mayotte



A propos de l'URPS MK Réunion - Mayotte

Présentation

Les **Unions Régionales des Professionnels de Santé** (URPS) ont été créées par l'Article 123 de la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, dite « *Hôpital Patient Santé Territoire* » (HPST), et définie par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010.

L'**Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de l'Océan Indien** est une association, créée le 23 novembre 2011/

L'URPS MK OI représente les Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux de deux régions ultramarines, La Réunion et Mayotte. Elle contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé inter-régionale.

URPS
MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES
—— La Réunion - Mayotte ——



Particularité ultramarine : URPS MK Réunion Mayotte

2 RÉGIONS 2 DÉPARTEMENTS 2 ARS 2 ASSURANCES MALADIE

La Réunion



2098 MKL



Mayotte



70 MKL



Rôle de l'Union régionale des Masseurs Kinésithérapeutes

Principales Missions de l'URPS MK

L'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de l'Océan Indien contribue à l'organisation de l'offre de santé territoriale à La Réunion et à Mayotte. Notamment :

- Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre du Projet Régional de Santé.
- Analyser les besoins en santé et l'offre de soins sur les territoires.
- Organiser l'exercice professionnel - Assurer la continuité et la permanence de soins
- Participer à la prévention, la veille sanitaire, la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique.
- S'impliquer dans la gestion des crises sanitaires.
- Appuyer le déploiement et l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
Et encourager le développement professionnel continu.
- Participer à la mise en oeuvre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour améliorer la qualité et la coordination des soins.



Mode de Financement de l'URPS MK

Chaque Masseur-Kinésithérapeute libéral participe au financement de son URPS, à travers la Contribution aux URPS « **CURPS** » prélevée par l'URSSAF et versée à l'URPS MK du département où il exerce.

La **CURPS** est fixée à 0,1 % des honoraires conventionnés et plafonnée de 206 €. *(Par ailleurs, elle est déductible à la ligne 29 du Formulaire 2035 BNC).*



Gestion des comptes

La gestion des fonds alloués doit être rigoureuse et les comptes annuels vérifiés et validés par un commissaire au compte.

L'URPS MK OI consacre son budget à l'exécution de ses missions. Votre URPS MK OI a fait le choix de travailler que sur fonds propres.



L'URPS MK c'est aussi :

Une interprofessionnalité
nationale - régionale
et départementale



Anne-Laure ALBISETTI
Présidente
URPS Infirmiers



Eric WAGNER
Vice Président
URPS Masseurs Kinésithérapeutes



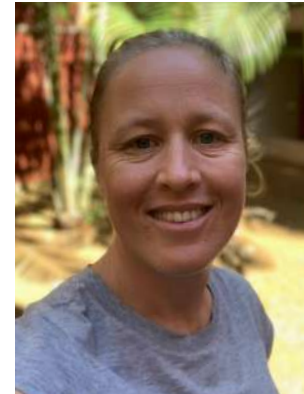
Alain DUVAL
Vice Président
CPTS Nord



Dr Christine KOWALCZYK
Trésorière
URPS Médecins libéraux
CPTS Est



Dr Boubker El BEGHADADI
Trésorier adjoint
URPS Pharmaciens



Amandine LAVOGIEZ
Secrétaire Générale
URPS Orthophonistes



Lucie ETHEVE
Secrétaire adjointe
URPS Sages femmes

Réseau associatif : Santé - Prévention - Éducation

Associations locales créées par des Kinés soutenues par l'URPS MK



Santé prévention
BPCO et Maladies
respiratoires



Parcours Prévention Seniors



Association
Kinésithérapeutes
Pédiatriques
Réunion



Association Kinésithérapie
Périnéale Réunion



Société réunionnaise
des Kinés du Sport



Prévention du Dos
en milieu scolaire

Associations partenaires



Prévention Obésité
infantile



Réseau Main Réunion
Ostéo- Kinés



Réseau Kinés du Sein
Groupe Réunion

Réseau inter URPS MK - Hexagone et Outre-Mer

Il y a 17 URPS MK nationales dont 5 URPS MK en Outre Mer et 13 URPS MK dans l'Hexagone

Nous participons à des rencontres annuelles inter URPS MK afin de mutualiser nos idées et nos actions





Des actions
et missions
pour n'en citer
que quelques unes...

Projet régional de santé



Congrès Kinés Réunion



Annuaire Kinés
LA RÉUNION - MAYOTTE



Annuaire Kinés
Réunion 974

[Continuer →](#)



Annuaire Kinés
Mayotte 976

[Continuer →](#)

Des rencontres et délégations...

Rencontre institutions à Mayotte



Rencontres inter URPS MK nationales



Accueil de nos nouveaux Confrères et Prix Mémoires étudiants

Prix 2022



Promo 2024



Promo 2025





Chartes et conventions
Interprofessionnelles de santé
pour la prise en charge
de nos patients

Convention HAD - Kinés Réunion



Kiné à Domicile

Rémunérations des Masseurs Kinésithérapeutes - Réunion Mayotte

Type d'acte	Lettre	Code	Montant Outre-mer
Participation à la coordination initiale pluriprofessionnelle	AMK	15,50	37,67 €
Bilan initial de kinésithérapie : toutes situations *	AMK	28,00	68,04 €
Bilan de Kinésithérapie intermédiaire ou final, toutes situations	AMK	20,00	48,60 €
Séance de kinésithérapie de type réadaptation globale en HAD polyvalente (de l'ordre de 30 %)	AMK	15,50	37,67 €
Séance de kinésithérapie respiratoire de désencombrement	AMK	10,00	24,30 €
Séance de kinésithérapie type rééducation complexe en HAD-réadaptation (de l'ordre de 45%)	AMK	20,00	48,60 €
Réunion de coordination	AMK	15,50	37,67 €
Indemnité forfaitaire de déplacement (<i>toutes situations</i>)	Forfait 10,00 €		
Indemnité kilométrique (<i>plaine / Montagne</i>)	Forfait 0,38 € / 0,61 €		
Forfait de stationnement grande agglomération (<i>si adapté / situation locale</i>)	Forfait 5,00 €		
Majoration dimanches et jours fériés	Forfait 10,00 €		

Tous les forfaits de kinésithérapie s'entendent « inclus traçabilité obligatoire »
Le bilan initial de kinésithérapie et la réunion de coordination initiale se déroulent en deux temps distincts.
Le bilan initial de kinésithérapie vise à produire un bilan clinique complet. Il est transmis à l'établissement HAD.

Groupe de travail interpro

Après la signature des accords cadre au niveau national en février 2024, les acteurs de la HAD de La Réunion, l'URPS MK et les représentants des syndicats ont travaillé conjointement à la mise en place des tarifs et outils pour La Réunion.

- Création d'une Convention Kiné / HAD
- Élaboration d'un modèle unique de BDK
- Thésaurus MKDE
- Outils de traçabilité DPI
- Outils d'évaluation comité de suivi Indicateurs qualité



Charte Obésité Infantile Réunion

Charte de collaboration inter-professionnelle Prise en Charge de l'Obésité Infantile à La Réunion

PRÉAMBULE

Les signataires de cette charte, l'AKP Run (Association des Kinésithérapeutes Pédiatriques de la Réunion), l'URPS MK Ol (Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte) et l'association Réunir (Réseau Education Nutritionnel Infantile de la Réunion), reconnaissent l'importance cruciale d'une prise en charge coordonnée et pluridisciplinaire de l'obésité infantile à La Réunion.



Une charte tripartite élaborée en coordination avec l'URPS MK, l'Association Réunir et l'association AKP Run, regroupant les Masseurs Kinésithérapeutes Pédiatrique de l'île, pour la Prise en charge pluripro des enfants et adolescents en situation de surpoids ou d'obésité

- Rencontres et ateliers participatifs
- Création des supports Flyer, BDK, Grille d'évaluation et modèle d'ordonnance pour la prescription de séances de kinés pour accompagner l'enfant
- Signature de la charte tripartite

Kinésithérapie pour les enfants et adolescents en situation de surpoids ou d'obésité

C'est quoi ?

Un excès de poids important pour un enfant, qui peut affecter sa santé l'excès est défini par la courbe d'IMC.

Le diagnostic est établi par un médecin à partir de la cinétique de l'IMC.

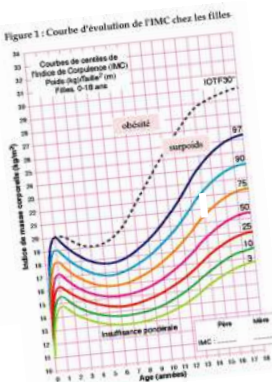
Pour qui ?

Si votre enfant entre dans le cadre d'une obésité infantile et qu'il présente :

- une **désadaptation à l'effort** (essoufflement anormal à l'effort)
- des **douleurs articulaires**, ne lui permettant pas de pratiquer une activité physique

Pourquoi ?

- Permettre à l'enfant de reprendre une activité physique
- Préserver la santé de l'enfant



Que fait-on avec son Kiné ?

Des techniques adaptées pour **soulager la douleur**

Du **renforcement musculaire** qui aide à tonifier le corps et à améliorer la posture

Des **activités cardiorespiratoires** qui favorisent l'endurance et la santé du cœur

Des **exercices de proprioception/coordination** qui permettent à l'enfant de mieux contrôler ses mouvements et de mieux se situer dans l'espace

Des **étirements** pour travailler la souplesse et réduire les tensions musculaires qui permettent de faciliter les mouvements

Un travail sur **l'estime et la confiance en soi** dans les activités physiques



Projets et parcours de santé

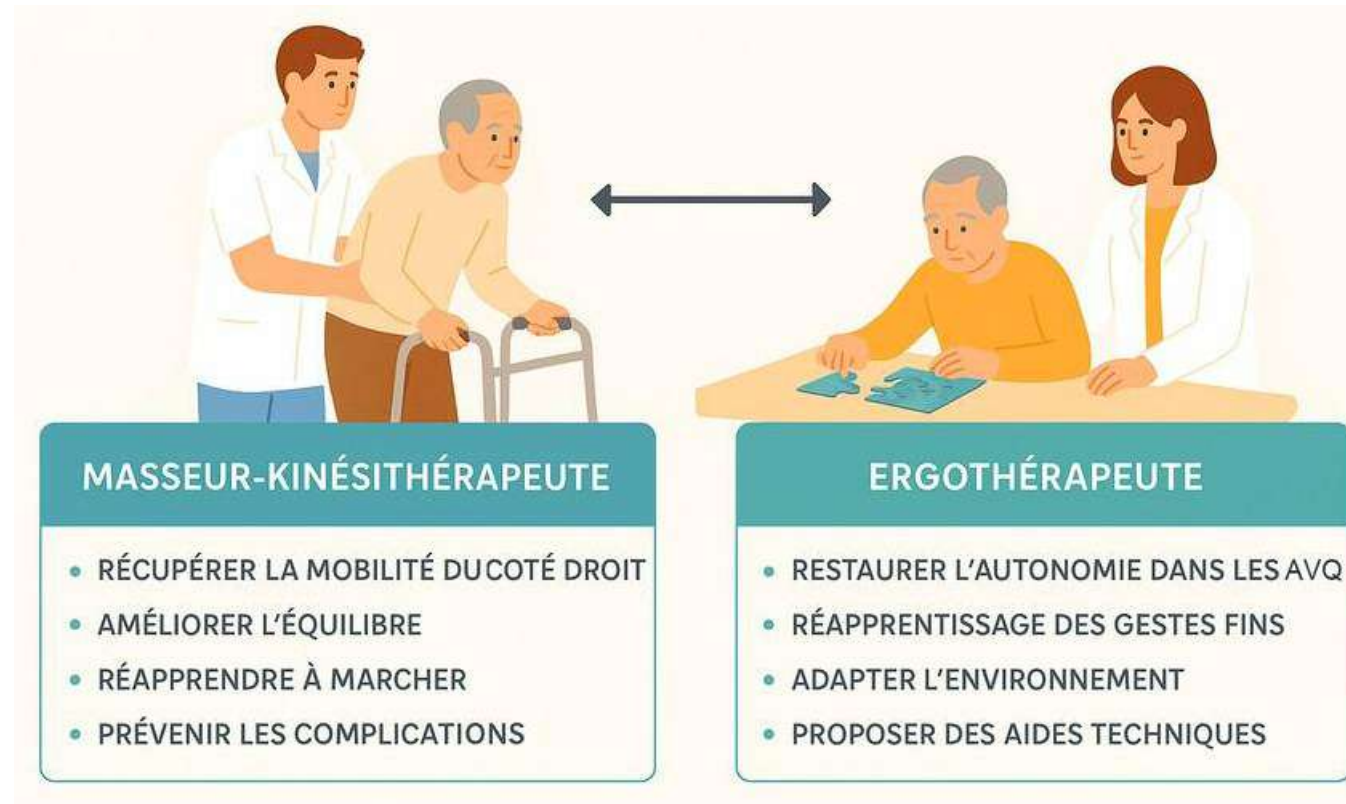
Les **Masseurs Kinésithérapeutes** et les **Ergothérapeutes** travaillent **en étroite collaboration** aux côtés des médecins et infirmiers pour optimiser la rééducation et l'autonomie de leurs patients

Exemple de complémentarité entre les deux professions

Parcours AVC

Plan
Antichute
Senior

Rééducation
Post
opératoire



Perte
d'autonomie

Handicap

Handicap

MK et ERGO se retrouveront prochainement au COTECH PLAN ANTICUTE sur les aides techniques

Charte Masseurs Kinésithérapeutes - Ergothérapeutes

Rencontre Interprofessionnelle

AIDES TECHNIQUES AU DOMICILE DU PATIENT

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025
de 8 h30 à 12 h 30

Amphithéâtre IES - IFMK Réunion - St Pierre



Inscription obligatoire : urmkoj.fr/kine-ergo-2025



Bienvenue à tous

Lors d'une Réunion sur le Plan Antichutes Réunion, Bérangère ELLY et Sébastien FRITSCH ont échangé sur la complémentarité de nos deux professions dans la prise en charge de nos patients communs.

De cette rencontre, a été évoqué un projet de travail en collaboration, soutenu par l'URPS MK et l'IRSAM 974.

Conjointement nous avons souhaité réunir les Professionnels libéraux et salariés ainsi que les étudiants des 2 instituts de formation régionaux : IFMK et IRFE.

Ainsi est née l'idée de cette rencontre

Merci à tous pour votre mobilisation

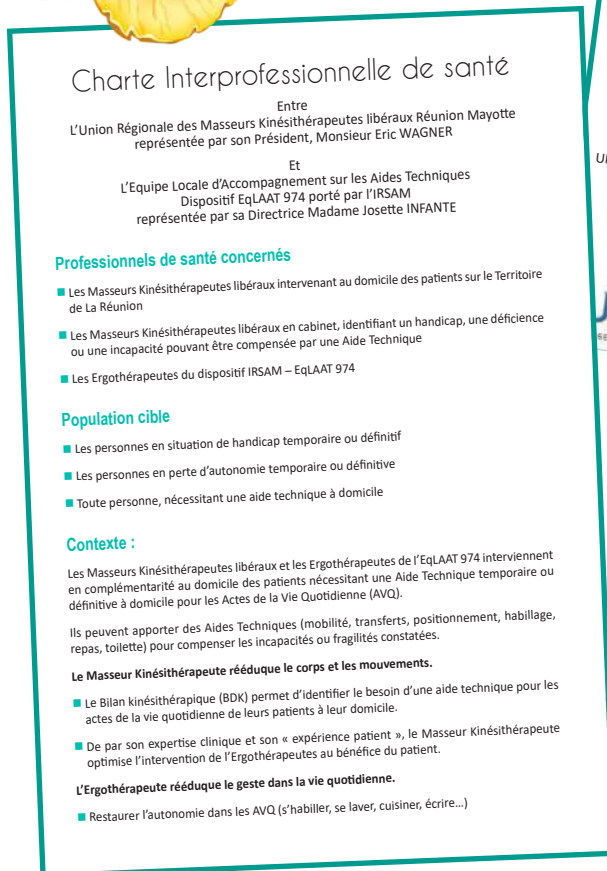
Merci à l'IFMK Réunion de nous prêter l'Amphi

Merci aux prestataires médicaux pour le prêts des aides techniques qui vous seront présentées

Merci pour la qualité des échanges

Signature officielle de la Charte

Nous avons souhaité signer aujourd'hui, devant vous tous, une Charte entre nos deux professions, formalisant un partenariat, une étroite collaboration entre les Masseurs Kinésithérapeutes et des Ergothérapeutes du territoire dans l'intérêt de nos patients



Entre

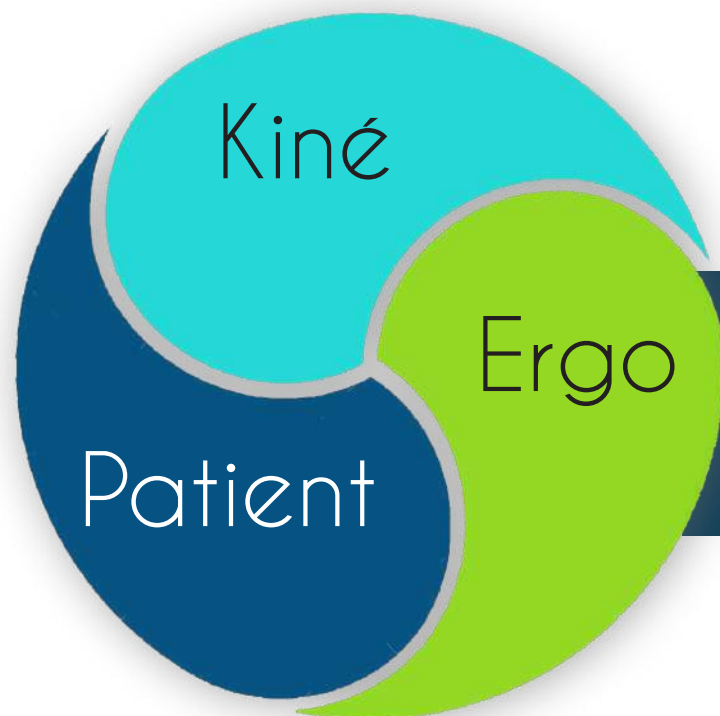
L'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes de la Réunion et Mayotte
représentée par son Président,
Monsieur Eric WAGNER

Et

L'IRSAM Réunion, ,
représentée par sa Directrice
Madame Josette INFANTE
et Madame Bérangère ELLY
Pilote du dispositif EqLAAT 974



Kiné - Ergo
Un DUO de choc



Pour
Un TRIO gagnant



C'est aussi.... des CA, des AG, des réunions et commissions, des visios, des tonnes de mails, des experts, des ateliers participatifs, groupes de travail, un engagement auprès des assos de kinés....

Des conventions à mettre en place, des projets à lancer, des défis à relever et toujours la volonté de défendre les valeurs de notre belle profession



URPS
MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES
— La Réunion - Mayotte —



www.urmkoi.fr



contact@urmkoi.fr



[urpsmkoi](https://www.facebook.com/urpsmkoi)



[urps_mkoi](https://www.instagram.com/urps_mkoi)



Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte